



SOMMAIRE



Vie communale

Editorial..... 1



Économie

Budget 2015..... 2-3
Décisions Conseil communal... 4-5



Population

Statistiques..... 6



Scolarité

Plan de scolarité..... 7
Nouvelle loi..... 8
Nouvelle école Châteauneuf... 9
Structures d'accueil..... 9



Santé & Social

Intégration..... 10
Semaine contre le racisme..... 10
Visites de Noël..... 11
Marraines et parrains culturels... 12
A la mémoire de..... 12



Avis officiels

Impôts sur les chiens..... 13
Bourses et prêts..... 13
Réseau d'irrigation..... 14
Collecte de papiers..... 14
Résidus phyto-sanitaires..... 14



Services techniques

Balayeuse intercommunale..... 15
Tourisme et propreté..... 15



Agenda

Manifestations..... 16
Chanson des Fougères..... 17
Conthathlon..... 18
Tour Lombarde..... 19



Mérites contheysans

Inscriptions..... 20



Christophe Germanier

Le mot du Président

En route pour 2015...

Le temps avance et les échéances passent. Le printemps dévoile ses premiers atouts et nous sommes déjà en réflexion pour l'année suivante, alors que nous venons de nous souhaiter une belle année. Et oui, le quotidien rime avec l'avenir et le temps de réfléchir au passé... que nous devons traiter le présent. Bref, tout bouge.

La vie de la commune est également le reflet de cette mouvance. En décembre, le budget 2015 a été adopté par le Conseil général. Actuellement, nous nous affairons sur le bouclage des comptes 2014... et les projets prévus sont en cours... et ainsi le budget 2016 déjà dans nos têtes.

Prenons quand même le temps de nous arrêter quelques instants sur le présent et l'état de situation actuelle. Ce journal d'information, Conthey-Info, en est un bon exemple: où en est-on?

• Le **budget 2015** prouve la bonne santé de notre ménage communal. Il se veut ambitieux, mais répondant aux besoins de plus en plus nombreux de l'évolution de notre population. Celle-ci est désormais supérieure à 8'300 habitants. Le développement de notre économie et de notre population est également signe de bonne vitalité.

• Au sein d'un Conseil communal, les décisions sont nombreuses. Dernièrement, eu égard aux projets mis en place, bon nombre d'adjudications concernant les ouvrages communaux ont été adoptées. Les investissements annoncés se réalisent.

EDITORIAL

• A relever particulièrement pour ce premier trimestre, l'achat par la commune de la parcelle et des bâtiments des **Pinèdes** (Châteauneuf) à la Confédération. La commune dispose donc d'un terrain de plus de 4'000m² pour d'autres projets pouvant répondre à des demandes qui ne cessent d'arriver.

• En 2015, scolairement parlant, la nouvelle Loi sur l'enseignement primaire (2013) va être introduite à la prochaine rentrée scolaire. Des incidences sont présentes au niveau de l'organisation de l'école et des horaires. Il faut donc se préparer à tout cela.

• Des jeux olympiques à Conthey? Non, mais la mise sur pied d'un **CONTHATHLON**... et oui, nous aurons l'occasion de «rivaliser dans l'amitié» lors d'une journée-rencontre des différents villages de notre commune. A réserver donc le 6 juin prochain. Soyons nombreux.

• Les manifestations sont toujours importantes sur notre territoire. Cette année, en particulier, le **festifal** de l'Union des Chorales du Centre aura lieu à Châteauneuf. Quant à la culture, les expositions de la Tour Lombarde affichent toujours de belles réalisations. A découvrir ou redécouvrir.

Voilà l'image du jour de notre commune. En résumé, la vie est présente sur nos terres, les choses évoluent, le changement est présent, les projets aboutissent... **Conthey 2015 est en route.**

Christophe Germanier
Président

BUDGET 2015

Aperçu général du compte de fonctionnement¹

	Comptes 2013		Budget 2014		Budget 2015	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	2'212'372.47	88'054.20	2'748'130.00	71'400.00	2'746'690.00	48'500.00
1 Sécurité publique	1'821'514.20	550'402.70	1'718'120.00	601'400.00	1'913'480.00	553'270.00
2 Enseignement et formation	5'936'195.44	203'990.75	6'853'450.00	143'300.00	7'285'940.00	174'900.00
3 Culture, loisirs et culte	1'941'878.88	283'026.40	2'072'910.00	275'900.00	1'992'370.00	251'100.00
4 Santé	394'407.55	-	420'800.00	-	438'800.00	-
5 Prévoyance sociale	5'311'316.44	2'144'698.90	4'735'930.00	1'765'500.00	6'709'720.00	2'592'000.00
6 Trafic	5'201'716.35	159'035.30	4'460'750.00	279'100.00	4'304'720.00	261'000.00
7 Protection et aménagement de l'environnement	4'558'861.63	2'766'863.37	4'375'250.00	3'282'000.00	4'300'790.00	3'645'740.00
8 Economie publique	657'632.90	781'379.69	720'000.00	1'124'000.00	847'650.00	853'500.00
9 Finances et impôts	617'462.79	25'225'162.42	758'500.00	22'585'200.00	993'440.00	24'192'100.00
Total des charges et des revenus	28'653'358.65	32'202'613.73	28'863'840.00	30'127'800.00	31'533'600.00	32'572'110.00
Excédent de revenus	3'549'255.08		1'263'960.00		1'038'510.00	

Avec un total de revenus de **CHF 32'572'110** et un total de charges de **CHF 31'533'600**, le compte de fonctionnement dégage un bénéfice de **CHF 1'038'510**, en diminution de **CHF 225'450** par rapport au budget 2014. Ainsi, la fortune de **CHF 36'781'558** au 31.12.2013 atteindra **CHF 39'084'028** au 31.12.2015 selon les prévisions budgétaires.

Charges

Les charges de fonctionnement ont augmenté de **CHF 2'669'760** entre le budget 2014 et le budget 2015. Cette hausse est due principalement à l'augmentation des charges d'amortissements, à l'augmentation des dédommagements versés à des collectivités et à l'augmentation des subventions accordées.

Revenus

Les revenus du compte de fonctionnement affichent une augmentation globale par rapport au budget 2014 de **CHF 2'444'310**. Les recettes fiscales marquent une augmentation de **3.16%** par rapport au budget 2014. Elles sont estimées sur la base du compte 2013 et des impôts 2012 encaissés. Par rapport au compte 2013, elles sont en diminution de **CHF 2'020'148**.

Aperçu général du compte d'investissement

	Comptes 2013		Budget 2014		Budget 2015	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	104'580.55	-	150'000.00	-	15'000.00	-
1 Sécurité publique	53'419.30	-	37'000.00	-	122'000.00	-
2 Enseignement et formation	1'270'579.05	-	8'849'000.00	654'000.00	8'507'000.00	800'000.00
3 Culture, loisirs et culte	354'098.10	-	327'000.00	3'000.00	307'500.00	3'000.00
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	73'855.28	-	36'800.00	-	753'000.00	-
6 Trafic	2'662'371.65	2'800.00	2'425'000.00	-	2'320'000.00	-
7 Protection de l'environnement	3'197'476.40	799'909.35	4'506'100.00	1'823'750.00	5'416'600.00	2'014'800.00
8 Economie publique	-	-	235'000.00	-	630'000.00	200'000.00
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	7'716'380.33	802'709.35	16'565'900.00	2'480'750.00	18'071'100.00	3'017'800.00
Excédent de dépenses		6'913'670.98		14'085'150.00		15'053'300.00

Le volume des investissements nets atteint **CHF 15'053'300** en augmentation de **CHF 968'150** par rapport au budget 2014. Toutefois, les investissements bruts contiennent pour environ **CHF 1'500'000** de travaux reportés du budget 2014 au budget 2015.

¹ Le fascicule complet des comptes communaux est disponible sur notre site internet: www.conthey.ch

Enseignement et formation

Le budget 2015 marque la fin des travaux de construction de la nouvelle école de Châteauneuf.

Trafic

Un montant de **CHF 1'225'000** a été porté au budget pour l'amélioration du réseau routier communal. Nous pouvons notamment relever les travaux relatifs à l'aménagement d'un giratoire entre la route des Peupliers et la route des Rottes à Châteauneuf-Conthey.

Cimetières

Les oppositions concernant la construction d'une crypte à St-Séverin ont été levées et les travaux ont débuté en octobre 2014. Le budget 2015 prévoit CHF 1'465'000 de dépenses nécessaires à la réalisation de l'objet.

Correction des eaux

D'importants travaux liés à la sécurisation et à la revitalisation des cours d'eau et torrents sont prévus au budget 2015. Ces travaux sont subventionnés de façon importante par la Confédération et le Canton.

Le financement

		2013	2014	2015
Excédent de revenus du compte de fonctionnement	+	3'549'255.08	1'263'960.00	1'038'510.00
Amortissements du patrimoine administratif	+	5'020'566.38	5'263'400.00	6'135'600.00
Autofinancement	=	8'569'821.46	6'527'360.00	7'174'110.00
Dépenses d'investissement reportées au bilan	+	7'716'380.33	16'565'900.00	18'071'100.00
Recettes d'investissement reportées au bilan	-	802'709.35	2'480'750.00	3'017'800.00
Investissements nets	=	6'913'670.98	14'085'150.00	15'053'300.00
Autofinancement x 100				
<hr/>				
Investissements nets	=	123.95%	46.34%	47.66%

Le budget affiche une couverture des investissements de 47,66 %. Cette insuffisance de couverture des investissements est acceptable en raison de la situation financière très saine de la commune de Conthey. En effet, au 31.12.2013, les comptes affichent une fortune par habitant de **CHF 735**.

Conclusion

L'augmentation régulière des charges de fonctionnement, compensée par l'augmentation parallèle des revenus, est maîtrisée. Ainsi, le compte de fonctionnement devrait engager un excédent de revenu légèrement supérieur au million de francs. La marge d'autofinancement, signe de

la bonne vitalité de tout exercice comptable, est toujours importante (plus de 7 millions).

Les projets d'investissements sont nombreux, ambitieux, mais réalistes et adaptés à la demande réelle des besoins de notre population. Le

Conseil communal veille à assurer et assumer pleinement toutes les tâches relatives à la bonne marche et au bon développement de notre Commune, en ne perdant jamais de vue la réalité des chiffres.

Le Président: **Christophe Germanier**
La responsable de la comptabilité:
Alexandra Jacquod Roh

DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Au cours des séances des mois de juillet 2014 à février 2015, le Conseil communal a pris entre autre, les décisions qui suivent:

Adjudications

Dans le cadre des différents travaux sur les bâtiments communaux, les attributions de mandats ont été transmises aux entreprises suivantes:

Nouveau centre scolaire de Châteauneuf:

Michel Stores, Sion / Udry Cuisines, Conthey / Revaz Constructions, Sion / Vincent Dini SA, Charrat / Alder & Eisenhut SA / Consortium Putallaz, Michelet & Mac peinture, Conthey / Evéquoq SA, Conthey / Groundtec AG, Brigue.

Crypte:

Ardag SA, Riddes / MP Menuiserie Sàrl, Conthey / Pierre Terretaz, Sion / Bornet SA, Sion / Charles-Albert Roh, Aven / Bianco SA, Conthey / Charly Gaillard, Erde / Roh & Germanier, Conthey / Bitz & Savoie, Sion / DEC, Fully / Putallaz Didier & Cie, Conthey / Moren Frères, Vétroz / Evéquoq SA, Conthey / André Sierro SA, Sion / ESR SA, Sion / Bonvin Nettoyage, Sierre.

Salle polyvalente:

ESR, Sion / Entr'actes Sàrl, Cerlier - Erlach / Restorex, Conthey

Maison de la Culture:

ESE Sàrl, Erde

Bâtiments administratifs:

Vincent Pittier, Architecte, Erde

Tour lombarde:

André Sierro SA, Sion

Centre scolaire d'Erde:

Anthamatten Meubles, Vétroz

Divers mandats, dans le cadre du Trafic et Environnement, ont été transmis également:

Réfection de routes

(Haudes et Ire – rue des Fougères – route de Pérojet – Mayens de My – Champmarais – Rouet – route des Ceives – route de Cretalla – Codoz):

Dénériaz SA / Bativa SA, Conthey / Moren & Cie, Vétroz / Evéquoq SA, Conthey / Charly Gaillard et Fils, Erde / Pittet-Chatelan, Vétroz / Réaltec Sàrl, Conthey

Eaux

(collecteur des eaux claires – torrent des Fontaines – canalisation et grille Erde – torrent de Sensine – eau potable de la Duay – collecteur de Vouirin – chemin des Ecoliers – collecteur d'Aven – canal Sion-Riddes – mise à jour du PGEE – déversoirs d'Aven et Sensine):

Drosera SA, Sion / Charly Gaillard et Fils, Erde / Evéquoq SA, Conthey / André Sierro SA, Sion / Bativa SA, Conthey / Réaltec Sàrl, Conthey / Mega SA, Saxon / Moix & Zorzi SA, Sion / Ribi SA ingénieurs, Sion / Boillat & Fils SA, Ardon

Divers

(zones de danger - toits-buses Mt-Gond – véhicules – place de jeux, Sensine – éclairage public):

SD ingénierie Dénériaz & Pralong, Sion / Luyet Construction Métallique, Savièse / Garage Crettenand, Conthey / Menzi Muck, Ardon / Fuchs Thun AG / ESR SA, Sion

Personnel

Le Conseil communal a procédé aux nominations et engagements suivants:

- M. Cédric Dessimoz d'Aven, en qualité de collaborateur au service des eaux dès le 1^{er} janvier 2015;
- M. Pierre-Antoine Fontannaz de Conthey, en qualité de collaborateur au service des eaux dès le 1^{er} février 2015;
- M. Emmanuel Rapillard de Conthey, en qualité de collaborateur aux travaux publics dès le 1^{er} mars 2015;
- M^{me} Gaëlle Papilloud d'Erde, en qualité d'apprentie employée de commerce dès août 2015.

A pris note de la démission de:

- M^{me} Katia Antonin de Riddes, collaboratrice au caveau de la Tour Lombarde pour le 28 février 2015.

Autorisation d'exploiter des établissements publics:

- **Daily Snack** à Conthey, par M^{me} Cristèle Ungemarcht à Champsec (Versegères) dès le 3 juillet 2014;
- **Le Clair-de-Lune** aux Mayens de Conthey, par M^{me} Marie-Jeanne Evéquoz à Erde, dès le 3 juillet 2014;
- **Le King's Bar** à Conthey, par M. Blaise Geiger à Chamoson dès le 3 juillet 2014;
- **Jet Pizza**, av. de la Gare 39 à Conthey, par M. Haran Kilzidag à Martigny, dès le 27 septembre 2014.

Diverses décisions

Financement de l'agrandissement du Foyer Haut-de-Cry:

Dans le but de financer l'agrandissement du Foyer Haut-de-Cry, des parcelles situées sur la commune de Vétroz et propriétés pour 1/3 de la commune de Conthey ont été vendues. Ces transactions ont été réalisées conjointement avec les communes d'Ardon et de Vétroz, propriétaires des 2/3 de ces terrains.

Achat des parcelles 1421 et 1422 «Les Pinèdes» propriété de la Confédération suisse:

L'acte constitutif d'une servitude (droit de superficie) et promesse d'achat et de vente des parcelles 1421 et 1422 sur la commune de Conthey entre la Confédération suisse et la commune de Conthey a été signé en date du 26 février 2015. A ce jour, la Commune est propriétaire des bâtiments et loue le terrain jusqu'à ce qu'un projet concret de réalisation sur ce site pourra être présenté à la Confédération.

Réfection de la Chapelle de Sensine:

La Commune prendra en charge 20% des frais occasionnés et nécessaires pour la réfection de la chapelle de Sensine.

Nomination d'un représentant du corps médical au sein de la commission Santé & Social:

Suite à une rencontre avec les médecins exerçant sur le territoire communal, le Dr Jean-Pierre Bertholet a rejoint la commission Santé & Social.

Salle polyvalente:

Adaptation des tarifs de location et frais de fonctionnement dès janvier 2015, principalement pour les sociétés hors commune.

Ouverture des commerces le dimanche:

Pour la première fois, les établissements de la zone commerciale ont été ouverts un dimanche durant la période de Noël. Pour les années à venir, cette autorisation sera reconsidérée par rapport à l'expérience de 2014.

Panneaux publicitaires sauvages:

Sans une demande d'autorisation formelle et payante, les panneaux publicitaires sauvages sur le territoire communal devront être retirés sous ordre et contrôle de la police.

STATISTIQUES AU 31.12.2014

POPULATION PAR VILLAGE

Aven	506	6.08 %
Erde	592	7.11 %
Premplouz	693	8.32 %
Daillon	355	4.26 %
Sensine	270	3.24 %
St-Séverin	149	1.79 %
Bourg	59	0.71 %
Vens	77	0.92 %
Plan	2673	32.11 %
Châteauneuf	2732	32.82 %
Divers (home, inst.,...)	219	2.63 %
8325	100 %	

REPARTITION PAR GROUPE D'AGE

de 0 à 20 ans	1894	22.75 %
de 21 à 64 ans	4931	59.23 %
65 et plus	1500	18.02 %
8325	100 %	

REPARTITION PAR ORIGINE

Suisses	6328	76.01 %
Bourgeois	2494	29.96 %
Valaisans	2694 *	32.36 %
Confédérés	1140	13.69 %
Etrangers	1997	23.99 %
Permis B	698	8.38 %
Permis C	1142	13.72 %
Permis L	157 **	1.89 %
8325	8325	100 %

REPARTITION PAR SEXE

Suisses	6328	76.01 %
Hommes	3068	36.85 %
Femmes	3260	39.16 %
Etrangers	1997	23.99 %
Hommes	1057	12.70 %
Femmes	940	11.29 %
8325	8325	100 %

En 2014

Nombre de naissances: **81**

Nombre de décès: **61**

Requérants d'asile:
Permis F/N: 40

Frontaliers:
Permis G: 11

Habitants en séjour:
26

Nonagénaires:

Germanier	Marie-Louise	08.04.18	Tournier	Madeleine	28.08.23
Dessimoz	Agnès	25.03.19	Berthouzoz	Marie Louise	02.09.23
Bianco	Thérèse	19.08.19	Roh	Germaine	12.09.23
Zambaz	Hildegard	01.09.19	Germanier	Paul	23.04.24
Germanier	Juliette	12.10.19	Berthouzoz	Maurice	14.10.24
Rapaz	Rolande	31.03.20	Germanier	Gaston	17.10.24
Canta	Irène	29.06.20	Udry	Eliane	22.10.24
Délèze	Marie Angès	29.07.20	Feissli	Jean	12.11.24
Daven	Marceline	16.11.20	Duc	Suzanne	07.12.24
Rapillard	Thérèse	03.12.20	Favre	Noëlle	25.12.24
Roh	Urbain	27.12.20	Évéquoz	Augusta	30.01.25
Dessimoz	Marie	27.03.21	Lakehal	Lina	16.03.25
Papilloud	Lucie	27.03.21	Germanier	Albert	28.03.25
Duc	Clément	23.05.21	Nanchen	André	31.03.25
Moos	Anne Elisabeth	09.07.21	Papilloud	Cécile	17.04.25
Coppey	Léon	28.07.21	Pitteloud	Jeannine	04.05.25
Fumeaux	Emma	15.08.21	Germanier	Pierre	24.05.25
Fontannaz	Charlotte	25.09.21	Chevalley	Ernest	22.06.25
Wenger	Suzanne	07.02.22	Quinodoz	Marie-Louise	09.07.25
Roh	Marguerite	20.03.22	Roh	Mariette	15.07.25
Rapillard	Odette	03.04.22	Évéquoz	Marcia	23.07.25
Antonin	Alice	22.04.22	Bianco	Gabriel	07.08.25
Vergères	Laurence	11.05.22	Morand	Paul	22.08.25
Minganti	Achille	07.07.22	Trincherini	Auguste	06.10.25
Roh	Maria	17.09.22	Kamerzin	Jeanne	21.10.25
Udry	Marthe	17.06.23	Main	Anita	18.11.25
Roduit	Colette	25.06.23	Petey	Edith	20.12.25
Jacquemet	Madeleine	27.06.23	Le Nezet	Yvette	24.12.25
Moulin	Suzanne	12.08.23			

* y.c. 199 personnes ayant obtenu le «Droit de Cité» de Conthey

** Cette statistique inclut les permis «L» >= 12 mois

PLAN DE SCOLARITÉ

Année 2015 - 2016

Comme de coutume à pareille époque, nous avons le plaisir de vous présenter le plan de scolarité de la prochaine année 2015-2016. Nous vous remercions d'avance de prendre en considération les dates proposées pour la planification de toutes vos activités hors cadre scolaire.

Début des cours:

Jeudi 20 août 2015

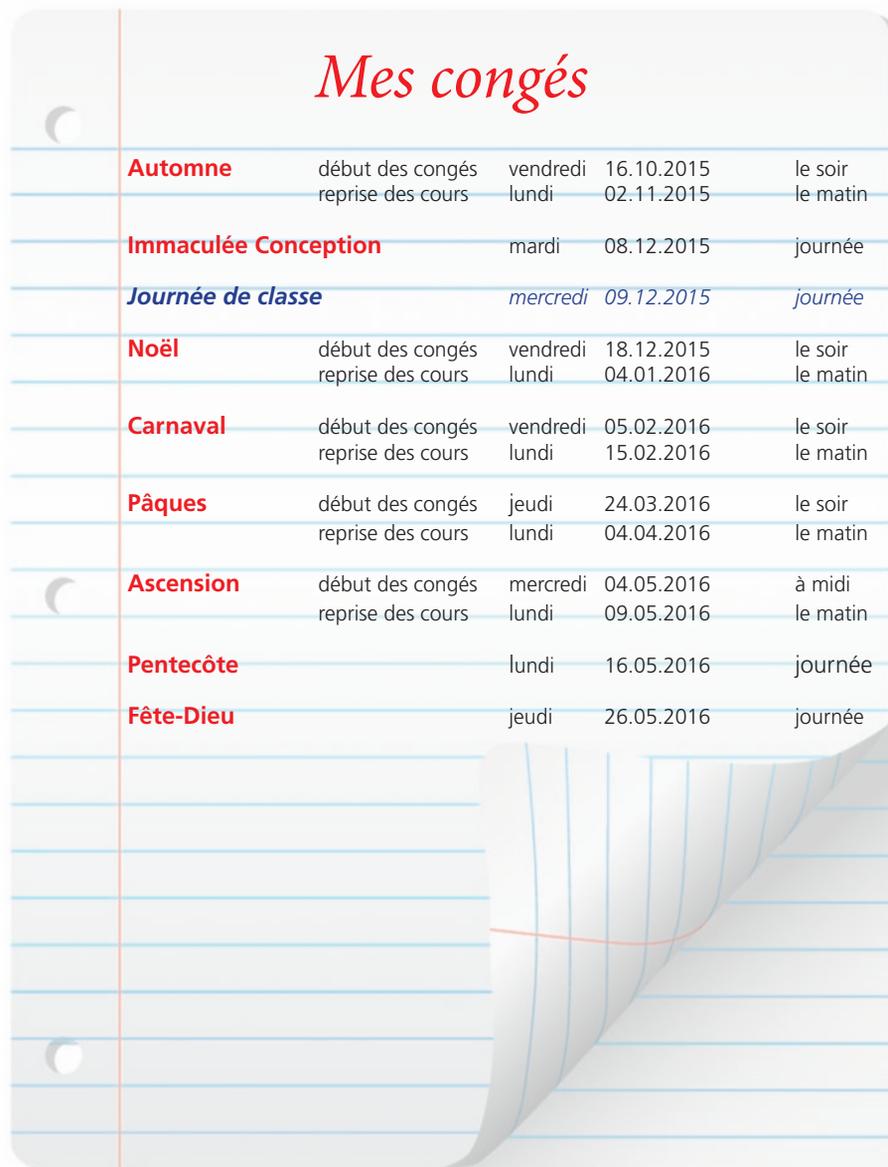
Fin des cours:

vendredi 24 juin 2016

Congés hebdomadaires :

mercredi après-midi

samedi toute la journée



Mes congés				
Automne	début des congés	vendredi	16.10.2015	le soir
	reprise des cours	lundi	02.11.2015	le matin
Immaculée Conception		mardi	08.12.2015	journée
Journée de classe		mercredi	09.12.2015	journée
Noël	début des congés	vendredi	18.12.2015	le soir
	reprise des cours	lundi	04.01.2016	le matin
Carnaval	début des congés	vendredi	05.02.2016	le soir
	reprise des cours	lundi	15.02.2016	le matin
Pâques	début des congés	jeudi	24.03.2016	le soir
	reprise des cours	lundi	04.04.2016	le matin
Ascension	début des congés	mercredi	04.05.2016	à midi
	reprise des cours	lundi	09.05.2016	le matin
Pentecôte		lundi	16.05.2016	journée
Fête-Dieu		jeudi	26.05.2016	journée

Nous vous rappelons que ce plan annuel est impératif. Des dérogations peuvent être obtenues si elles sont pleinement justifiées. Une demande doit être déposée auprès du titulaire de l'enfant, dans un délai raisonnable et avant toute démarche de réservation, d'achat de billet ou autre. Cette année encore, aucune anticipation des vacances de Noël ne sera accordée, la date de fin d'école permettant facilement un regroupement familial. **Nous vous rendons également attentifs au fait que le mercredi 9 décembre, lendemain de la fête de l'Immaculée Conception, les enfants viennent à l'école toute la journée.** Merci de prendre vos

dispositions dans ce sens. Nous rappelons également l'importance et l'obligation d'informer le titulaire de toute absence de votre enfant, par téléphone et avant le début de la classe. Sans nouvelles de votre part, les titulaires doivent informer la direction qui sollicitera la police pour entreprendre les démarches nécessaires.

Le site de la Commune, www.conthey.ch, vous donne également d'autres informations et notamment le plan de scolarité 2016-2017. Dès que nous avons connaissance des suivants, nous les mettrons à disposition sur le site.

Nouvelle loi sur l'école primaire et son ordonnance

En date du 15 novembre 2013, le Grand Conseil et le Conseil d'Etat du canton du Valais ont entériné une nouvelle loi sur l'école primaire qui sera introduite à la rentrée scolaire 2015, donc cet été. L'ordonnance concernant cette loi a été acceptée le 11 février 2015 et régira l'organisation des futures années scolaires. Cette loi remplace prioritairement celle sur l'instruction publique datant de 1962 et fait suite à la mise en œuvre de la loi sur le CO, en place depuis plusieurs années déjà, ce qui fait que la scolarité obligatoire est désormais entièrement couverte. Après 52 ans de bons et loyaux services, cette loi de 62 devient caduque et sa pérennité nous montre l'importance de la réflexion dans l'élaboration d'une loi qui peut rester d'actualité pen-

dant 50 ans, malgré l'évolution extrêmement rapide de notre société.

Il nous paraissait important de vous présenter ici en quelques mots les axes essentiels de cette nouvelle loi.

L'école infantine, primaire et le cycle d'orientation sont maintenant répartis en trois cycles de quatre, quatre et trois ans.

Les années s'appellent désormais 1H, 2H, jusqu'à 11H, la lettre H rappelant HarmoS et cette volonté populaire d'harmoniser certains éléments de la formation au niveau suisse.

Le cycle 1 comprend les quatre premières années d'école organisées selon des horaires différents et avec des objectifs précis liés au métier d'élève et aux compétences fondamentales, en particulier la lecture. Le cycle 2 inclut les années cinq à huit et le cycle 3 correspond au cycle d'orientation actuel et se termine par la 11H. Le temps de présence des élèves en classe est calculé désormais en périodes de 45 minutes pour toute la scolarité obligatoire.

L'âge d'entrée à l'école est uniformisé sur l'ensemble de la Suisse romande et la date butoir est portée au 31 juillet. La modification est réalisée sur deux ans, pour éviter une variation importante des effectifs sur une seule année.

Cycle 1

Les classes de 1H et 2H sont à double-degrés et deviennent obligatoires. On ne parle plus de classes enfantines. Le temps de présence des enfants en classe est de 12 périodes pour les 1H, à répartir sur quatre demi-journées, et de 24 périodes pour les 2H sur huit demi-journées.

Pour 2015-2016, les 1H seront scolarisés pour trois périodes tous les matins **sauf le mercredi**. Les 2H doivent avoir 24 périodes sur 8 demi-journées. Les élèves viendront en classe tous les jours, matin et après-midi, **sauf le mardi matin** où ils auront congé. Les classes

comptant moins de 18 élèves ne pourront pas bénéficier de cette organisation et auront classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi, le matin pour les 1H et la journée pour les 2H, avec congé le mercredi matin. Les parents concernés seront informés dès que possible par courrier.

Les classes de 3H et 4H ayant 18 élèves et plus bénéficient de l'horaire alterné, dont la forme est encore à définir: soit le matin et le soir, soit sur une demi-journée (mardi matin une moitié de classe et mercredi matin l'autre moitié). Un courrier apportera toutes les précisions dès que possible.

Cycle 2

De 5H à 8H, les élèves viennent tous les jours, 4 périodes le matin et 3 l'après-midi.

Les horaires précis seront publiés sur le site dès que possible, en fonction de l'organisation définitive des transports.

Une réflexion importante sur les déplacements dans la plaine de Conthey est en cours. Elle est liée à la question des transports scolaires, du concept commune et école en santé, avec comme élément principal la sécurité des enfants.

Synthèse de l'organisation:

Degrés actuels	Degrés futurs	Périodes élèves	Demi-journées	Congés en demi-journées, en plus du mercredi après-midi et du samedi (congés officiels)	Durée de la matinée	Durée de l'après-midi
1 ^e infantine	1H	12	4	Mercredi matin et tous les après-midi	2 h 35	
2 ^e infantine	2H	24	8	Mardi matin	2 h 35	2 h 35
1 ^e primaire	3H	28	8	Mardi matin ou mercredi matin	3 h 20	2 h 35
2 ^e primaire	4H	28	8	Mardi matin ou mercredi matin	3 h 20	2 h 35
3 ^e primaire	5H	32	9		3 h 20	2 h 35
4 ^e primaire	6H	32	9		3 h 20	2 h 35
5 ^e primaire	7H	32	9		3 h 20	2 h 35
6 ^e primaire	8H	32	9		3 h 20	2 h 35

Nouvelle école de Châteauneuf

L'agrandissement de l'école de Châteauneuf avance normalement et les locaux seront disponibles en principe pour la rentrée d'août 2015.

Les élèves pourront disposer de huit nouvelles salles de classe, de deux locaux pour l'enseignement spécialisé et de deux salles de gymnastique qui offrent la possibilité de n'en former qu'une en cas de manifestation sportive d'importance. Cette nouvelle école sera équipée de tableaux interactifs et pourra être connectée à la toile selon les dernières technologies. L'organisation des espaces devra permettre

un enseignement dynamique par l'utilisation conjointe des salles de classe, des salles d'appui et des patios intérieurs. Cette nouvelle structure sera occupée par les petits degrés, puisque le pavillon accueillant les enfantines actuelles sera libéré par les écoles et l'UAPE.

Les locaux actuels du bâtiment principal seront bien entendu toujours utilisés, un projet de réfection de l'ensemble de l'école étant à l'étude: isolation extérieure, fenêtres, système de chauffage, connexion fibre optique,...



Structures d'accueil

Dans le cadre de cette nouvelle construction, l'**Unité d'Accueil Pour Ecoliers** (UAPE) va se déplacer et prendre ses nouveaux locaux situés au rez-de-chaussée, à l'est des salles de gymnastique. Le nombre d'enfants pouvant y être accueillis va augmenter pour passer à 80, afin de répondre à la demande toujours plus grande de prise en charge, notamment pour le repas de midi.

La procédure d'inscription reste la même pour tous les secteurs, que ce soit en plaine pour la nurserie, la crèche ou l'UAPE et dans les villages du haut pour la crèche et l'UAPE.

Une visite sur place est également possible et vous permettra d'apprécier la qualité des infrastructures appelées à accueillir votre enfant.

Pour la crèche et la nurserie, étant donné la forte demande de placement, nous avons dû nous résoudre à mettre en place des listes d'attente. Nous sommes également en étroite collaboration avec l'association **LE CARTABLE** qui regroupe les mamans de jour de la région. En cas de besoin, vous pouvez également faire appel à cette association en contactant M^{me} Mayra ROJAS REY au 079 870 47 75 les mardis matin de 8 à 12 heures et les mercredis après-midi de 14 à 16 heures.

La présidente de la Commission scolaire:
Véronique Dayer
La Direction des écoles: Yves Berthouzo

Les P'tits Loups crèche et nurserie:

M^{me} Mary France ROBERT, se fera un plaisir de vous accueillir. Vous pouvez la joindre au 027 346 13 30 ou au 079 488 59 79 le mardi entre 9h et 17h.

Les P'tits Loups UAPE:

Vous pouvez appeler M^{mes} Carroz ou Mathieu au 079 308 90 92 tous les matins entre 6h45 et 9h15 ou les après-midis de 15h30 à 18h30.

La Marelle crèche et UAPE à Erde:

M^{me} Laura Vergères attend vos appels au 027 565 59 78.

SANTÉ & SOCIAL

Intégration

Depuis le 1^{er} septembre 2014, une déléguée régionale à l'intégration a été engagée pour le District de Conthey afin d'épauler les communes dans l'accueil des populations migrantes.

Sarah Gaist Moulin a pris ses fonctions dans le cadre du Programme d'intégration cantonal (PIC). Celui-ci veut ouvrir la voie ou intensifier les démarches visant à mieux intégrer les populations migrantes jusque dans les petites communes. C'est un poste financé par la Confédération, le Canton et les Communes de Conthey, Vétroz, Ardon et Nendaz.

Dans son cahier des charges figurent l'accueil et l'information aux nouveaux habitants et à ceux déjà installés mais qui ont besoin d'être accompagnés ou guidés, les conseils et la mise en réseau des structures en contact avec ces personnes (office de la population, école, santé, social...) et l'aide aux associations qui font un travail bénévole à ce niveau.

Sarah Gaist Moulin a une formation d'assistante sociale et une expérience particulière dans la migration puisqu'elle a travaillé huit années à la Croix-Rouge Valais pour le service d'aide aux réfugiés. Domiciliée à Vollèges, elle est mariée et a 2 enfants.

Son bureau est situé au dernier étage de l'ancienne école primaire à la Rue Centrale 26 à Plan-Conthey.

Si vous désirez la contacter, elle est joignable au 027 565 56 58 ou/et e-mail: sarah.gaist@conthey.ch



Semaine contre le racisme

Dans le cadre de la semaine d'actions contre le racisme, la commune de Conthey rejoindra un projet de la ville de Sion qui a pour objectif d'inviter des artistes valaisans et migrants à s'engager et à s'exprimer sur le sujet de la discrimination raciale par leur art et par leurs mots. Ils interviendront aussi bien dans des lieux culturels que dans des lieux dits urbains afin de toucher le tout public, l'informer et l'interpeller sur la question de la discrimination.



Ce projet comprend 4 volets:

20 mars 2015 – 20h00

**Mémoires partagées
Médiathèque Valais - Sion**

Soirée de transmission et de partage de femmes du monde entier qui vivent aujourd'hui en Suisse. Dans leur valises, leurs mémoires partagées en paroles et en chants.

21 mars 2015 – 19h00

Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

Espace des Remparts – Sion

Michelangelo Duo et Danse du Monde Imaginaire, Jazz et danses ethniques et KT Gorique, rappeuse.

25 mars 2015 – 14h00 à 17h00

T'es d'où toi?

Forum des Alpes - Conthey

Un centre commercial tel que la Migros est un lieu de passage et de travail où se croisent des gens de différents horizons. Des artistes engagés relèvent cette richesse. Avec Audrey Bestenheider, Christine Métrailler et le slameur Bombs

26 mars 2015 – 20h30

**Soirée 261bis
Ferme-Asile – Sion
Collectifs d'artistes**

Musiciens, chanteuses, slameurs, conteurs, comédiens et danseurs performant autour de la norme antiraciste.

**Semaine contre le racisme
du 21 au 28 mars 2015**

www.semainecontrelracisme.ch

Visites de Noël - Joie dans les cœurs - Tradition et bonheur partagés

Comme chaque année à partir du mois de septembre, la commission Santé & Social a le plaisir d'organiser les traditionnelles visites de Noël où plus de 140 kg de miel et d'autres présents sont distribués. Nous profitons de remercier notre fournisseur, M. Serge Roh, qui, malgré la mauvaise récolte due aux conditions météorologiques de l'été passé, a réussi à honorer son engagement grâce à ses amis apiculteurs de tout le canton.

Les bénéficiaires sont les personnes de 90 ans et plus, celles qui sont malades et ne sortent plus. A ce propos, nous essayons de faire au mieux pour n'oublier personne et nous tenons à nous excuser si par hasard quelqu'un n'a pas été visité. De même, si vous avez été malade et que votre santé s'est améliorée, vous êtes peut-être étonné de ne pas avoir reçu votre pot de miel cette année, mais vous comprendrez bien que nous avons fixé certains critères et devons nous y tenir.

Les membres du Conseil Communal accompagnés de personnes de la Commission des affaires sociales ou de bénévoles se répartissent les lieux de visite entre les villages et les homes. La quarantaine de résidents du Foyer Haut-de-Cry a été honorée

Nous vous souhaitons une année 2015 riche de bonnes choses...



de la présence du Président et de nombreux Conseillers à l'occasion d'une petite réception organisée pour eux.

Il n'y a aucun doute que ces visites sont riches en contacts humains et qu'elles apportent un peu de joie et de gaieté dans la vie quotidienne parfois morose. De plus, pour certains, c'est une tradition et ils attendent leur petit présent avec impatience. Dans la majorité des cas, ils ont aussi beaucoup de plaisir à nous recevoir et à passer un moment agréable avec nous. Leur regard s'illumine et quand on leur montre les dessins des enfants des écoles effectués pour eux, on voit les étoiles briller dans leurs yeux. L'échange entre les générations est merveilleux car les enfants dessinent avec tout leur cœur et les

personnes âgées apprécient beaucoup ce geste. Parfois, il faut aussi savoir se montrer discret, compatissant ou attentif suivant l'état de santé des malades. Dans les homes, on voit des personnes qui souffrent et qui nous confient qu'elles attendent la mort, ce qui est difficile à vivre. En parlant un moment avec elles, on arrive parfois à leur redonner un semblant de sourire et ça nous réchauffe le cœur.

En conclusion, lors des visites de Noël, il y a beaucoup de bonheur partagé et le lien entre les générations est très enrichissant. Les nombreux messages de remerciements reçus à la Commune nous confirment que le fait de penser aux personnes isolées en période de Noël leur apporte un peu de réconfort.

Commission Santé & Social:
Fabienne Michelet, membre

Marraines – Parrains culturels



L'offre «marraines-parrains culturels» est une action du projet «Cohabiter» porté par la Région Valais central avec le concours de la Confédération et du canton du Valais.

Lors de notre dernière édition, nous étions à la recherche de marraines et parrains culturels bénévoles pour la commune de Conthey. Nous sommes ravis que huit personnes aient répondu à l'appel et soient disposées à s'engager pour ce projet.

Concrètement, la durée du parrainage se fera sur douze mois avec des rencontres régulières. Les duos formés décideront ensemble de leur programme (rencontre autour d'un café, visite du village et des environs...). Le suivi de ces binômes sera assuré par la déléguée régionale à l'intégration.

Ces relations de partage et d'échange permettront au nouvel arrivant de faciliter son intégration dans la commune de domicile, dans sa vie sociale et faciliteront l'accès aux services administratifs.

Si vous êtes **nouvel arrivant** et souhaitez rencontrer une personne qui vous aide à découvrir votre nouvelle commune ou si vous connaissez une personne qui le souhaiterait, contactez Sarah Gaist, Déléguée régionale à l'intégration, 027 565 56 58.



A la mémoire de...



Durant l'été 2014, la communauté contheysanne a pris congé d'**Irène Berset-Roh** qui s'est engagée durant de nombreuses années au sein de la commission Santé & Social.

De par ses compétences personnelles et professionnelles, Irène a permis à plusieurs personnes en difficulté de poursuivre leur existence chez elles. A l'écoute des besoins et attentive aux ressources de chacun, elle a fait de son métier, une vocation.

MERCI Irène pour ces traces de vie, empreintes de bonté, que tu laisses dans nombre de foyers contheysans... L'Essentiel de ce que tu étais...

Claudine Fumeaux
Présidente de la Commission Santé & Social

AVIS OFFICIELS

Impôts sur les chiens

Les propriétaires de chiens de la Commune ont reçu une facture les invitant à s'acquitter de l'impôt 2015 sur les chiens.

Par contre, pour les nouveaux chiens, les propriétaires voudront bien se présenter au bureau communal muni des documents suivants:

- La pièce d'identité du chien avec numéro d'identification de la puce électronique, avec adresse et nom des propriétaires mis à jour (Anis).
- L'attestation d'assurance responsabilité civile pour détenteur de chiens pour l'année en cours (à fournir chaque année).
- Pour les chiens appartenant à une des races et leurs croisements, dont la détention en Valais est interdite, l'autorisation exceptionnelle délivrée par le vétérinaire cantonal.

- L'attestation de cours théorique (obligatoire pour tous nouveaux propriétaires de chiens depuis le 1^{er} septembre 2008, à faire avant l'acquisition du chien).
- L'attestation de cours pratiques (obligatoire pour tout nouveau chien né ou acquis après le 1^{er} septembre 2008 à faire dans l'année suivant l'acquisition du chien).

- Une médaille sera délivrée et restera valable pendant toute la durée de vie de l'animal. Le propriétaire devra la restituer en cas de départ de la Commune et si l'animal vient à disparaître, s'il est donné ou vendu à une tierce personne. En cas de perte une nouvelle médaille devra être acquise pour le prix de CHF 10.

La médaille de chien est la propriété de la Commune et doit obligatoirement être portée par le chien.

Mesures de sécurité

Les chiens doivent être tenus en laisse dans les localités et sous contrôle en dehors de celles-ci, selon art. 10a LcLPA. A l'extérieur des zones d'habitation, les chiens doivent être tenus en laisse lorsqu'ils pourraient effrayer des personnes ou causer des dommages, selon règlement communal art. 57. Les chiens qui sont susceptibles d'appartenir à la liste des races de chiens interdites et de leurs croisements doivent être tenus en laisse en dehors de la sphère privée et de plus, être munis d'une muselière. Les contrevenants seront amendés.

Pour combattre les accidents par morsures de chiens, il est important de signaler tous les cas au service vétérinaire cantonal (027 606 74 50).

Bourses et prêts d'honneur

Les demandes de subsides doivent être adressées au moyen du formulaire ad hoc au Département de la formation et de la sécurité, Section des allocations de formation, dans les délais suivants:

- jusqu'au 25 juillet 2015, pour les personnes commençant leur formation en automne;
- jusqu'au 20 février 2016, pour les personnes commençant leur formation au printemps.

Le formulaire de demande d'allocations de formation peut être téléchargé sur le site de l'Etat du Valais www.vs.ch/bourses.

Mise en charge du réseau d'irrigation

Les intéressés doivent contrôler leurs installations d'arrosage, poser les bouchons et fermer leurs vannes privées, avant la mise en charge du réseau, qui se fera à partir **du lundi 13 avril 2015 pour l'ensemble du réseau (prairies et vignoble)**.

L'Administration communale décline toute responsabilité pour les dommages pouvant résulter de la non-observation de ce qui précède. L'alimentation régulière en eau des installations de lutte contre le gel n'est pas garantie.

D'autres avis d'irrigation feront l'objet de communications ultérieures

Collecte de papiers

Le service de ramassage de papiers, effectué par le Mouvement Scout Conthey-san pour les villages de Vens, Plan-Conthey et Châteauneuf s'effectuera une fois tous les deux mois, le dernier samedi du mois, soit:

le 28 mars 2015	le 26 septembre 2015
le 30 mai 2015	le 28 novembre 2015
le 25 juillet 2015	le 30 janvier 2016

Ce ramassage concerne uniquement la population (commerces et industries exclus). Les papiers seront déposés au bord du trottoir, dans des cartons ou ficelés, pour 8h, le jour de la collecte.

Résidus de produits phyto-sanitaires

Nous informons les usagers que des places de récupération pour résidus de produits phytosanitaires (sulfates) sont en service aux STEP d'Erde et de Vétroz.

Les agriculteurs sont tenus d'utiliser ces installations, conformément aux articles 6 et 7 de la Loi fédérale sur la protection des eaux et 9 et 21 de sa loi cantonale d'application.

Les contrevenants qui continueraient à déverser leurs résidus de traitement dans la nature seront sévèrement punis.

Des jetons pour les installations de lavage sont à la disposition des usagers au bureau communal des Services techniques (de 08h00 à 12h00 du lundi au vendredi) ou directement auprès des surveillants des STEP d'Erde et de Vétroz.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des Services techniques communaux. (Tél. 027 345 45 40).

SERVICES TECHNIQUES

Balayeuse intercommunale – Synergie Conthey-Vétroz

Sur proposition des Services techniques, les Communes de Conthey et Vétroz ont décidé d'acquérir conjointement une balayeuse. Mise en service au mois d'août 2014, celle-ci répond à une nécessité afin de maintenir et d'améliorer le niveau de propreté et d'hygiène sur le domaine public.

Son achat et son utilisation ont fait l'objet d'une convention d'utilisation ratifiée par les deux Conseils communaux. En outre, chaque commune met à disposition un chauffeur pour l'accomplissement des tournées, selon une répartition bien définie.



La balayeuse et ses 2 chauffeurs

Tourisme et propreté – Responsabilité collective

Les Services techniques de la commune de Conthey veulent profiter de ce Conthey-Info pour rappeler des règles à certains usagers des places de récupération des déchets.

Comme pourtant bien indiqué sur les containers à déchets enterrés (type moloks ou autres), l'utilisation de ceux-ci est réservée aux ordures ménagères. Les autres déchets doivent être acheminés vers la déchetterie de Beusson sur Premplaz ou au Centre de tri Ecobois. Les gravats seront acheminés dans les déchetteries spécialisées (Lathion,... etc).

Pour rappel, le Règlement communal relatif à la gestion des déchets, art. 42 Dispositions pénales stipule: A1.1 Toutes infractions au présent règlement sont sanctionnées par le Conseil communal, pour autant que les autorités cantonales ne soient pas compétentes et seront punies par une amende pouvant aller jusqu'à CHF 10'000.



Emplacement des containers à déchets à Derborence...

La Commune dispose en outre de caméras mobiles qui seront utilisées pour dénoncer les contrevenants.

Il y va de la responsabilité collective de maintenir propre l'espace public. Notre Commune offre une attracti-

tivité du point de vue tourisme doux (chemins pédestres, parcours didactiques, etc.) non négligeable. Il est dommage d'offrir aux yeux des touristes et de la population des situations telles que celle photographiée en 2014 à Derborence...

MANIFESTATIONS

Avril 2015

VE	3		Loto – Ski-Club Zanfleuron (salle polyvalente)
DI	12		Concert – Chœur mixte «La Cécilia» (église de St-Séverin)
SA	18		Concert – Chœur d'hommes «Le Temps de Vivre» (salle polyvalente)
VE	24		Loto – Football Club de Conthey (salle polyvalente)
SA	25		Concert – Chorale St-Théobald (église de St-Séverin)
MA	28		Conseil général (Tour Lombarde)

Mai 2015

VE-SA-DI	1-2-3		Festival de Chant – Chanson des Fougères (salle polyvalente)
VE	8		Loto – Tambours de Conthey (salle polyvalente)
SA	9		Foire St-Georges – UCCP (Plan-Conthey)
SA-DI	16-17		Convention tatouages Alchemy Tattoo Expo (salle polyvalente)
JE	21		Conférence «Sécurité» – Club des Aînés (Tour Lombarde)
SA	23		Soirée de gymnastique – Gym Dames L'Hirondelle (salle polyvalente)

Juin 2015

ME	3		Concert – La Mi 2 Cœur (salle de gymnastique St-Séverin)
SA	6		Conthathlon et remise des mérites contheysans (salle polyvalente)
SA-DI	13-14		40 ^e – Concerts «Fugain» Chœur mixte Ste-Famille (salle polyvalente)
SA-DI	13-14		Concours hippique – Club des Amis du Cheval (terrains du Club - Châteauneuf)
MA	16		Assemblée Bourgeoise et Conseil général (salle polyvalente)
DI	21		Girl's in Brass – Fanfare d'Ursy (salle polyvalente)
VE-SA-DI	26-27-28		Championnats Suisses billard américain – W. States Pool Club Billard (salle polyvalente)
VE	26		Championnat contheysan de pétanque (place de la Tour Lombarde)
SA-DI	27-28		Championnat valaisan de pétanque (place de la Tour Lombarde)

Juillet 2015

VE	31		Fête nationale (place de la Tour Lombarde)
----	----	--	--

Août 2015

SA	29		Pécafoot – Football Club Erde, Ski-Club Sanetsch et Fanfare Edelweiss (Erde)
----	----	--	--

Septembre 2015

DI	13		VIVA MIX (anciennement La Fête des Voisins) (école de Châteauneuf)
SA	19		Balade Vins et Saveurs (place de la Tour Lombarde)
SA	26		Goûts et Couleurs (place de la Tour Lombarde)
DI	27		Loto – Football Club Erde et Ski-Club Sanetsch (salle polyvalente)

Octobre 2015

DI	4		Loto – Hélios Basket (cafés de Vétroz)
JE	8		Concert «Patrick Fiori» – Dolcan Productions Sàrl (salle polyvalente)
SA	10		Championnats suisses grappling – Grappling Club Conthey (salle polyvalente)
DI	11		Loto – Fanfare La Contheysanne (salle polyvalente)
MA	13		Conseil général (salle polyvalente)
ME	14		Brisolée des Aînés – Club des Aînés (salle polyvalente)
SA	24		Soirée «Années 80» – Sion 67 (salle polyvalente)
VE	30		Loto – Fanfare La Lyre (salle polyvalente)
SA	31		Concert – Brass Band 13 Etoiles (salle polyvalente)

Le chant en fête à Châteauneuf-Conthey



Vivement le printemps! Les 1, 2 et 3 mai prochains, la Chanson des Fougères de Châteauneuf-Conthey aura l'insigne honneur d'organiser le Festival 2015 de l'Union des Chorales du Centre (UCC), trois jours de fête qui rassembleront pas moins de 17 chœurs-mixtes (650 adultes) et 8 chœurs d'enfants (250 enfants). Un joli challenge pour le petit chœur-mixte contheysan.

Petit retour dans le passé

En 1964, sous l'impulsion du Groupe paroissial et de l'abbé CRETOL, une chapelle est construite pour la communauté de Châteauneuf et, parallèlement, un chœur mixte est créé pour agrémenter les messes dominicales et fêtes religieuses. Sous l'experte direction de l'abbé CRETOL, alors recteur de l'École cantonale d'agriculture, 27 amoureux du chant liturgique et profane accordent leurs voix et participent déjà aux Festivals de l'UCC. Après la démission du Maître de chapelle, le c(h)œur se brise et la flamme qui animait les chanteurs s'éteint. Cependant, en 1980, quelques anciens membres, aidés par de nouvelles recrues, remuent un peu la cendre et la flamme rejailit. L'effectif s'étoffe et l'exécution des chants liturgiques et profanes s'affine. En 1991, la Chanson des Fougères organise même au pied levé le Festival UCC. En décembre 2013, le

chœur mixte a le plaisir de participer au spectacle de Fabien MOULIN intitulé «Le Cousin d'Amérique», puis la Fête cantonale de chant 2014 à Brigue donne aux membres l'occasion unique de chanter des œuvres de grands compositeurs tels que Mozart, Verdi, Haendel, Bizet. Grand plaisir, grosses émotions pour petite chorale. Un défi qui en appelle un autre?

Retour au présent et futur proche

Depuis plusieurs mois, les vingt membres actifs qui composent actuellement la Chanson des Fougères font des heures supplémentaires: en plus de la répétition hebdomadaire qui leur permet de préparer avec enthousiasme les messes à la chapelle de Châteauneuf et les différentes prestations de la saison, ils mettent leur temps, leur énergie et leur courage pour relever le défi que représente l'organisation du Festival UCC 2015.

Le Comité d'organisation emmené par Emmanuel CHASSOT a concocté un joli menu de fête. La relève sera en premier sur le grill. En effet, les chœurs d'enfants du groupement ainsi que les chœurs des écoles du district de Conthey entreront en scène dès le vendredi après-midi 1^{er} mai. Le vendredi soir, place aux «grands» avec la répétition des chorales pour les chants d'ensemble et

la messe du dimanche. La fête sera officiellement lancée avec un show musical du groupe séduisanois «Limona Convention» suivi du traditionnel bal.

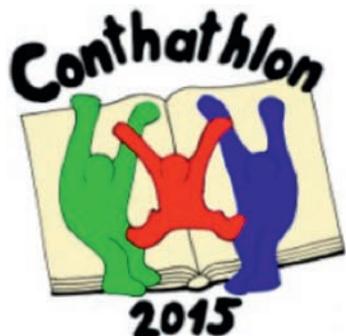
Le samedi, les chorales laisseront la vedette aux sociétés chorales et musicales contheysannes qui auront pour mission d'animer la grande soirée villageoise. Toute la Commune sera représentée durant cette soirée, puisque les fanfares, les chorales, ainsi que le groupe folklorique, tambours et cors des Alpes viendront se produire devant leurs amis, leurs familles et le public.

Enfin, la journée officielle du dimanche 3 mai rassemblera 650 chanteurs qui se produiront devant le jury dès le petit matin avant de participer ensuite à la grande messe suivie de la partie officielle et du repas. L'après-midi, les podiums aménagés dans le village de Châteauneuf permettront aux sociétés d'aller au contact de la population et d'animer les rues.

Les membres de la Chanson des Fougères remercient les paroissiens de Châteauneuf et les bénévoles de la région qui mettent actuellement tout en œuvre pour vous accueillir les bras ouverts et le sourire aux lèvres au début du beau mois de mai.

Conthathlon

T'es de Conthey...
si tu participes au...



Une date à retenir:

le 6 juin 2015 à la salle polyvalente
et sur les terrains de Sécheron

KESAKO?

Le Conthathlon c'est une journée de joutes inter-villages contheysans, composées d'épreuves sportives et culturelles.

Cette journée, 100% du cru, souhaite valoriser notre typicité communale, rapprocher les générations, les villages, la plaine et le coteau...

Le Conthathlon est une initiative de la commission culturelle et sportive, encouragée par les autorités communales.

Matin, de 9h00 à 11h30:	Jeux
11h30 à 13h30	Repas
Après-midi, de 13h30 à 16h30:	Jeux
17h00	Apéro
17h30	Proclamations des résultats
18h00	Partie officielle
18h15	Mérites contheysans
19h00	Souper
19h00 - 22h30	Animation
22h30	Bal

Pour s'inscrire, rien de plus simple!

Chaque village possède un «chef» qui a reçu toutes les informations utiles concernant l'organisation du Conthathlon. Si vous êtes intéressés à mettre sur pied une équipe, participer bénévolement à la mise en place des épreuves, il suffit de vous annoncer auprès de

Plan-Conthey	M. Philippe Germanier	079 390 47 95	ph.germanier@gmail.com
Châteauneuf	M. Eric Berthouzoz	079 201 84 69	eribert@netplus.ch
Vens	M. Eddy Trincerini	078 760 29 65	eddy.trincerini@netplus.ch
Bourg	M. Stéphane Cartoblaz	079 465 73 99	stephane@mathieu-sa.ch
St-Séverin	M. Stéphane Masserey	079 283 11 57	masserey@gmail.com
Sensine	M. Régis Claivaz	079 752 49 78	regis.claivaz@netplus.ch
Erde	M. André-Marcel Germanier	079 218 98 25	gus.bricole@bluewin.ch
Premploz	M. Gérald Antonin	079 235 89 02	toning@bluewin.ch
Daillon	M. Jérôme Antonin	079 840 03 04	conthathlon@daillon.ch
Aven	M. Jean-François Sauthier	079 354 21 34	sauthier.jf@bluewin.ch

Une équipe c'est,...

Chaque village possède ses personnalités, ses champions, ses anciens, ses artistes et même quelques pièces rapportées! Il suffit alors de constituer une équipe polyvalente, idéalement mixte et intergénérationnelle de 7 personnes (mais âgées au minimum de 18 ans et domiciliées sur le village) dont 3 de plus de 50 ans. Chaque village peut inscrire plusieurs équipes!

Les épreuves sportives...

Elles ne nécessiteront pas de condition physique particulière. Les épreuves seront ludiques (exemple «garçon de café» lors d'une estafette; savez-vous planter des clous, la botte de 7 lieues,...)

Les épreuves culturelles...

Elles mettront certainement à l'honneur les plus anciens de votre équipe,... Les sujets concerneront un peu l'histoire de Conthey, les légendes,... Elles se feront sous diverses formes (ex.: question pour un champion, trouvez l'intrus, dégustation à l'aveugle,...).

On y gagne quoi?

Mis à part le plaisir de passer une journée amusante avec vos amis et d'avoir entraîné vos zygomatiques, un prix spécial sera remis à l'équipe qui aura remporté le maximum d'épreuves.

Les inscriptions définitives des équipes doivent parvenir au chef de village au plus tard le 20 avril 2015.

Et pour terminer cette journée, nous invitons la population contheysanne et les supporters à prolonger les festivités avec le repas suivi du bal avec les Ton-ton Bastons!

TOUR LOMBARDE

Horaire

La Tour Lombarde vous accueille selon l'horaire suivant:

du lundi au samedi, de 11h à 13h et de 16h30 à 21h,
et le dimanche de 11h à 17h.

Expositions

Du 6 au 29 mars 2015

Vernissage le 6 mars 2015

Elisabeth Louy, Ibiza

Peinture

Du 3 au 26 avril 2015

Vernissage le 3 avril 2015

Olivier Menge, Sion

Peinture

Du 1^{er} au 31 mai 2015

Vernissage le 1^{er} mai 2015

Etienne Krähenbühl, La Sarraz

Sculpture

Du 5 au 28 juin 2015

Vernissage le 5 juin 2015

Exposition collective: Eric Equoy et Isabelle Lemel, France

Peinture, céramique et sculpture

Du 3 juillet au 30 août 2015

Vernissage le 3 juillet 2015

Artistes d'Art Conthey

Du 4 au 27 septembre 2015

Vernissage le 4 septembre 2015

Claire Rivier-Sulliger, Grimisuat

Peinture

Du 2 octobre au 1^{er} novembre 2015

Vernissage le 2 octobre 2015

José Bénitez, Conthey

Peinture

Du 6 au 29 novembre 2015

Vernissage le 6 novembre 2015

José Luis, Vétroz

Peinture



Renseignements et réservations:

Tour Lombarde
Rue Lombarde 1 - Le Bourg
1964 Conthey
Tél.: 027 346 72 32

E-mail: tour.lombarde@conthey.ch
Site: www.tourlombarde.ch

Location de salles

La salle des Bourgeois, avec sa cuisine et ses terrasses, est à votre disposition pour vos apéritifs ou repas (capacité 40 personnes).

Deux espaces multimédia, pour vos séances, conférences, réunions, sont à découvrir:

- la salle des Présidents, d'une capacité de 15 personnes
- la salle des Lombards, d'une capacité de 50 personnes

MÉRITES **CONTHEYSANS**

AUTEUR

Indiquer les coordonnées précises:

A retourner
pour le 15 avril 2015
au Secrétariat communal,
Route de Savoie 54
1975 Saint-Séverin.

PROPOSITION

(groupe, société)

PERSONNE PHYSIQUE

<i>Nom, prénom</i>
<i>Date naissance</i>
<i>Profession</i>
<i>Origine</i>
<i>Domicile</i>

JUSTIFICATION

Joindre les coordonnées précises, références, articles de presse.

AUTRES ACTIVITES

Indiquer ici d'autres activités ou qualifications du candidat qui militent en faveur de la remise du Mérite

Date

Signature

La remise des mérites aura
lieu **le samedi 6 juin 2015**,
à la salle polyvalente, dans
le cadre du « Conthathlon ».

Les directives concernant le Mérite Contheysan sont à disposition sur le site www.conthey.ch - **Règlements**.